



SADC

Société d'assurance-dépôts
du Canada

Rapport financier trimestriel
Deuxième trimestre
30 septembre 2015
Non vérifié

En piste pour protéger
vos épargnes

Canada

Table des matières

Compte rendu.....	1
Principaux résultats financiers	2
Analyse du risque.....	3
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes.....	4
Résultats financiers.....	5
Financement <i>ex ante</i>	11
Liquidités mobilisables	12
Déclaration de responsabilité de la direction	13
États financiers consolidés condensés.....	14
État consolidé condensé de la situation financière.....	14
État consolidé condensé du résultat global	15
État consolidé condensé des variations des capitaux propres	16
Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires	18
1 - Informations générales.....	18
2 - Principales méthodes comptables	19
3 - Retraitement des tableaux consolidés condensés des flux de trésorerie pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2014.....	20
4 - Titres de placement.....	21
5 - Clients et autres débiteurs	22
6 - Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	22
7 - Charges d'exploitation.....	23
8 - Transactions entre parties liées	23

Compte rendu

Deuxième trimestre - exercice 2015-2016

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2015 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Principaux résultats financiers

Le bénéfice net du deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2015 de la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») s'est établi à 143 millions de dollars, essentiellement en raison d'une diminution de 50 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (la « provision ») ; les autres éléments significatifs ont été les produits tirés des primes (91 millions de dollars), les produits tirés des placements et autres produits (10 millions de dollars) ainsi que les charges d'exploitation nettes et la charge d'impôt (7 millions de dollars). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, le bénéfice net s'était établi à 73 millions de dollars et résultait des éléments suivants : produits tirés des primes de 70 millions de dollars, produits tirés des placements et autres produits totalisant 10 millions de dollars, et charges d'exploitation nettes et charge d'impôt totalisant 7 millions de dollars.

Pour le semestre terminé le 30 septembre 2015, la SADC affiche un bénéfice net de 85 millions de dollars qui découle des éléments suivants : produits tirés des primes de 181 millions de dollars, produits tirés des placements et autres produits totalisant 20 millions de dollars, augmentation de 100 millions de dollars de la provision, et charges d'exploitation nettes de 16 millions de dollars. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait enregistré un bénéfice net de 94 millions de dollars, qui reflétait les éléments suivants : produits tirés des primes de 140 millions de dollars, produits tirés des placements et autres produits totalisant 20 millions de dollars, augmentation de 50 millions de dollars de la provision et charges nettes de 16 millions de dollars.

Les produits tirés des primes du premier semestre, soit 181 millions de dollars, sont en hausse de 41 millions par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. L'accroissement du volume des dépôts assurés détenus par les institutions membres et le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres ont aussi contribué à l'augmentation des produits tirés des primes.

Les produits tirés des placements et autres produits de 20 millions de dollars du semestre terminé le 30 septembre 2015 n'ont pas varié par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce chiffre s'explique par la baisse du taux de rendement effectif (1,24 pour 100 et 1,40 pour 100 respectivement aux 30 septembre 2015 et 2014) qui a fait contreponds à la croissance du portefeuille de placement.

Les charges d'exploitation et la charge d'impôt totalisent 10 millions de dollars pour le deuxième trimestre et 19 millions pour le premier semestre ; elles n'ont pas varié par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La provision de la SADC a augmenté de 100 millions de dollars au cours du semestre terminé le 30 septembre 2015 pour s'élever à 1 350 millions. L'augmentation est attribuable à l'affinement, de la part des agences de notation externes, de plusieurs données utilisées dans le calcul de la provision, ainsi qu'à la croissance des dépôts assurés (696 milliards de dollars au 30 avril 2015, comparativement à 684 milliards au 30 avril 2014).

Au 30 septembre 2015, le total des actifs de la Société s'élevait à 3 245 millions de dollars, soit 185 millions ou 6 pour 100 de plus qu'au 31 mars 2015. La hausse résulte surtout de la croissance du portefeuille de placement de la Société. La majeure partie des actifs de la Société se compose de titres de placement d'une grande liquidité.

Au 30 septembre 2015, le financement *ex ante* de la SADC se situait à 46 points de base (3 235 millions de dollars) des dépôts assurés, la cible minimale ayant été fixée à 100 points de base.

Analyse du risque

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts. Elle se sert d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la Société. Ce programme prévoit une évaluation annuelle approfondie des risques, de même que des réexamens trimestriels. L'évaluation d'un risque important tient notamment compte du risque résiduel tel que la direction le perçoit, compte tenu des répercussions possibles d'un événement à risque sur la situation financière de la Société, de la réputation de la SADC et / ou de sa capacité à remplir son mandat et ses obligations légales, de la probabilité qu'un tel événement se produise, et des mesures prises par la Société pour gérer le risque en question.

La dernière évaluation annuelle effectuée par la direction indique qu'au 30 septembre 2015, les risques importants pour la Société demeuraient acceptables. Toutefois, la direction considère encore comme préoccupants le risque lié aux pouvoirs d'assureur-dépôts, le risque d'intervention et le risque lié à la technologie, comme il est expliqué ci-après.

Le risque lié aux pouvoirs d'assureur-dépôts et le risque d'intervention demeurent préoccupants pendant que la SADC continue d'améliorer son cadre et ses outils de règlement de faillite des banques d'importance systémique nationale. Les mesures à prendre pour réduire ces risques sont complexes et nécessitent des années d'efforts. Elles dépendent aussi dans une large mesure d'un large éventail d'intervenants.

Le risque lié à la technologie est préoccupant pendant que la SADC procède à la mise en œuvre de son plan de cyber sécurité et à l'embauche d'un partenaire à cet effet. Ces démarches devraient aboutir d'ici la fin de l'exercice.

La Société estime néanmoins qu'elle est en mesure de bien gérer ces risques.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement	Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.
Conseil d'administration, direction et personnel	<p>M. Dean Cosman a été nommé premier vice-président, Assurance et Évaluation des risques, le 8 septembre 2015.</p> <p>M. Michael Mercer a été nommé premier vice-président, Règlements complexes et Plans d'urgence, le 8 septembre 2015.</p> <p>M. Tom Vice a été nommé directeur financier intérimaire le 8 septembre 2015.</p> <p>M. Anthony Carty a été nommé vice-président, Finances et Administration, et directeur financier, le 17 août 2015, avec prise d'effet le 5 octobre 2015.</p>
Programmes et projets	Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 septembre 2015 et le trimestre terminé le 30 septembre 2014

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 30 septembre 2015 et 2014.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre terminé le		Écart	
	30 septembre			
	2015	2014	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	90 509	69 837	20 672	30 %
Produits tirés des placements et autres produits	10 004	10 166	(162)	(2 %)
Diminution de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	50 000	-	50 000	*
Charges d'exploitation nettes	9 229	9 269	(40)	(0 %)
Recouvrement de sommes radiées	2 603	2 876	(273)	(9 %)
Charge d'impôt	396	270	126	47 %
Résultat net	143 491	73 340	70 151	96 %

* La comparaison n'est pas pertinente.

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées annuellement conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif de la SADC sur les primes différentielles*. Les taux de prime jouent un rôle déterminant dans le temps qu'il faudra pour atteindre la cible minimale du financement *ex ante* (100 points de base). À chaque exercice, la SADC considère ses options pour parvenir à cette cible. Pour l'exercice 2015-2016, le taux approuvé pour la catégorie 1 (taux de base) représente 4,5 points de base des dépôts assurés, soit une hausse de 1,0 point de base par rapport au taux de base de 2014-2015. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2015 s'élèvent à 91 millions de dollars, comparativement à 70 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, une hausse de 30 pour 100. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. Le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres et l'accroissement du volume des dépôts assurés ont aussi contribué à la hausse des produits tirés des primes. Les dépôts assurés sont passés de 684 milliards de dollars au 30 avril 2014 à 696 milliards au 30 avril 2015, une croissance de 2 pour 100.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du trimestre ont atteint 10 millions de dollars, tout comme un an auparavant. Alors que le portefeuille de placement s'est accru depuis un an (327 millions de dollars ou 11 pour 100 par rapport au solde au 30 septembre 2014), le taux de rendement effectif a régressé, passant de 1,40 pour 100 au 30 septembre 2014 à 1,24 pour 100.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont le volume des dépôts assurés, les prévisions de défaillance d'institutions membres établies à partir de statistiques de probabilité, le pourcentage prévu de perte en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC a de chacun de ses membres.

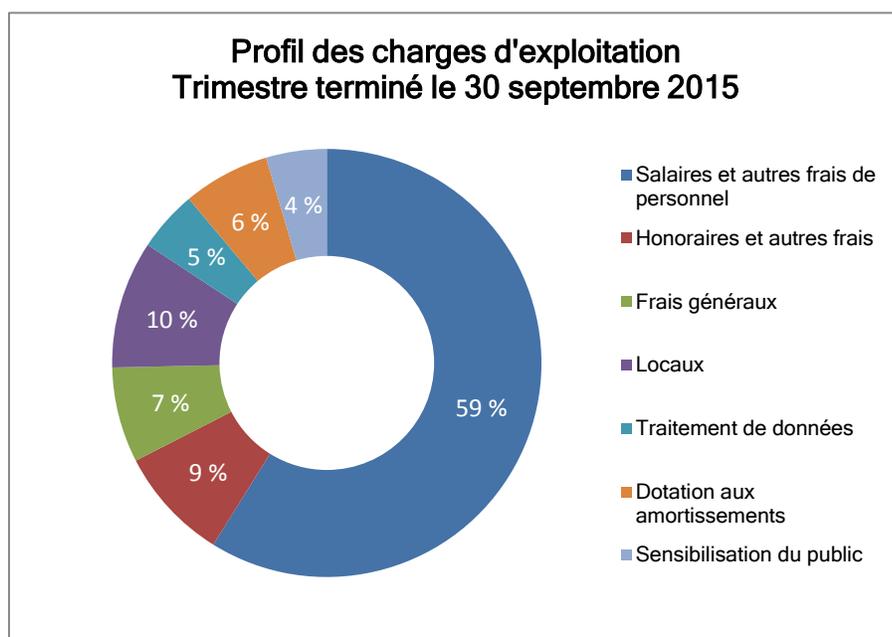
Au cours du deuxième trimestre, la provision de la Société a diminué de 50 millions de dollars pour s'établir à 1 350 millions, certaines institutions membres ayant changé de catégorie de tarification et les prévisions de défaillance à l'égard de certaines d'entre elles ayant été révisées.

Recouvrement de sommes radiées

Les réclamations à recouvrer à même les actifs des institutions membres faillies sont radiées s'il n'est pas réaliste d'en attendre le recouvrement. Toutefois, en cas de recouvrement ultérieur, ou si le recouvrement est quasi certain, celui-ci est comptabilisé au poste « Recouvrement de sommes radiées », dans l'état consolidé condensé du résultat global.

Au cours du deuxième trimestre, la SADC a inscrit un recouvrement de 2,6 millions de dollars venant d'une institution membre qui avait fait faillite.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du trimestre terminé le 30 septembre 2015 se sont élevées à 9 millions de dollars, tout comme celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

Comparaison entre le semestre terminé le 30 septembre 2015 et le semestre terminé le 30 septembre 2014

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les semestres terminés les 30 septembre 2015 et 2014.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Semestre terminé le 30 septembre		Écart	
	2015	2014	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	181 017	139 682	41 335	30 %
Produits tirés des placements et autres produits	19 875	20 053	(178)	(1 %)
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	100 000	50 000	50 000	100 %
Charges d'exploitation nettes	18 203	18 623	(420)	(2 %)
Recouvrement de sommes radiées	2 603	2 876	(273)	(9 %)
Charge d'impôt	611	401	210	52 %
Résultat net	84 681	93 587	(8 906)	(10 %)

Produits tirés des primes

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le semestre terminé le 30 septembre 2015 totalisent 181 millions de dollars, contre 140 millions un an auparavant, en hausse de 30 pour 100. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. Le changement de catégorie de tarification de certains membres et l'accroissement du volume des dépôts assurés ont aussi contribué à cette hausse.

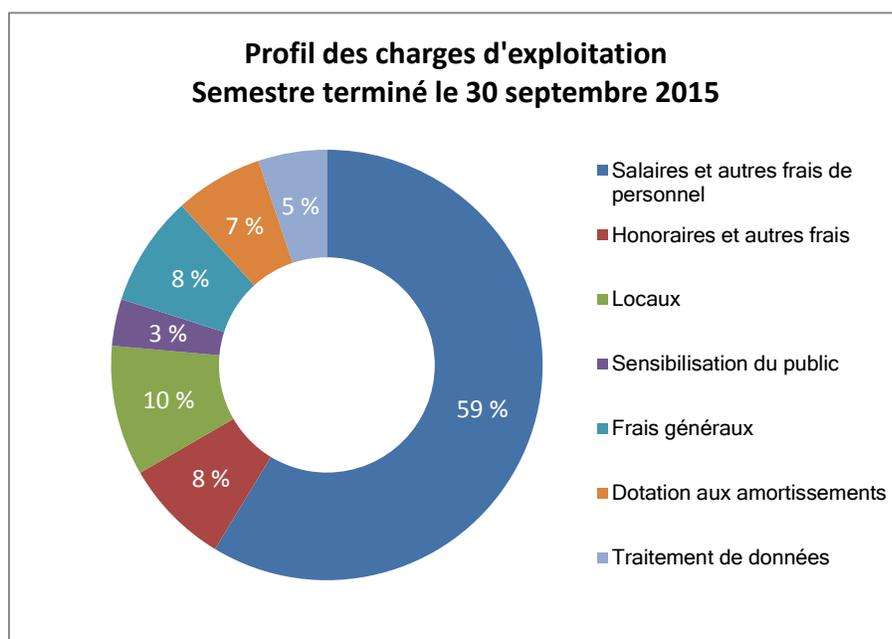
Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du semestre ont atteint 20 millions de dollars, tout comme un an auparavant. Alors que le portefeuille de placement s'est accru depuis un an (327 millions de dollars ou 11 pour 100 par rapport au solde au 30 septembre 2014), le taux de rendement effectif a régressé, passant de 1,40 pour 100 au 30 septembre 2014 à 1,28 pour 100.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts a augmenté de 100 millions de dollars au cours du semestre terminé le 30 septembre 2015 pour s'élever à 1 350 millions. Au premier trimestre, une agence de notation externe a affiné sa méthode d'estimation des défaillances attendues, ce qui, outre la croissance des dépôts assurés et les changements de catégorie de tarification, a entraîné une augmentation de la provision.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du semestre terminé le 30 septembre 2015 totalisent 18 millions de dollars, tout comme celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats prévus pour l'exercice 2015-2016, comparativement au Plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2015-2016 Prévisions	2015-2016 Plan d'entreprise	Écart (\$)	Écart (%)
Produits tirés des primes	362	371	(9)	(2 %)
Produits tirés des placements et autres produits	40	42	(2)	(5 %)
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	100	50	50	100 %
Charges d'exploitation nettes	41	44	(3)	(7 %)
Recouvrement d'impôt	-	1	(1)	(100 %)
Résultat net	261	320	(59)	(18 %)

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020 de la SADC (le « Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 371 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016, mais la direction les estime maintenant à 362 millions. Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Toutes ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements et autres produits

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits est inférieur au chiffre initialement établi dans le Plan, pour les raisons suivantes : le taux de rendement maintenant prévu est inférieur au taux annoncé dans le Plan (le taux prévisionnel au 30 septembre 2015 pour l'exercice 2015-2016 étant de 1,28 pour 100, comparativement à 1,30 pour 100 dans le Plan) ; la diminution des produits tirés des primes donnera lieu à un portefeuille de placement inférieur par rapport au Plan.

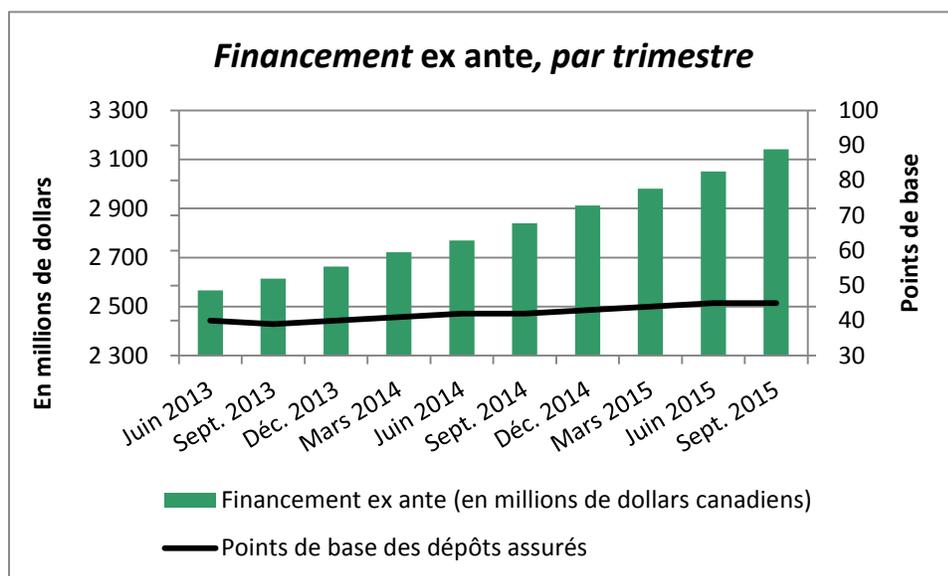
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Le Plan d'entreprise présumait que la provision augmenterait de 50 millions de dollars pour atteindre 1 300 millions. Il ne prévoyait pas l'affinement de la méthode d'estimation de l'agence de notation. La SADC s'attend à ce que la provision demeure à 1 350 millions de dollars le reste de l'exercice.

Charges d'exploitation nettes

Les charges d'exploitation nettes devraient être de 41 millions de dollars, soit 3 millions de moins que les prévisions du Plan. Cet écart s'explique en grande partie par le rythme plus lent que prévu auquel sont comblés les postes vacants.

Financement *ex ante*



Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et mérite la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sain. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision de la Société. Le niveau cible minimal du financement *ex ante* de la Société a été fixé à 100 points de base des dépôts assurés. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 30 septembre 2015, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 3 235 millions de dollars, soit l'équivalent de 46 points de base des dépôts assurés. Compte tenu du volume des dépôts assurés au 30 avril 2015, la cible minimale de 100 points de base du financement *ex ante* équivaldrait à 6 960 millions de dollars.

Comme il est indiqué précédemment, les taux de prime de 2015-2016 ont été majorés afin d'accélérer la progression de la Société vers la cible minimale fixée pour le financement *ex ante*. D'autres majorations sont d'ailleurs prévues selon le Plan (hausse annuelle de 1 point de base du taux de base jusqu'à l'exercice 2018-2019, inclusivement). La SADC prévoit atteindre cette cible minimale au cours de l'exercice 2024-2025.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2015	31 mars 2015
<i>Liquidités :</i>		
Trésorerie	2	2
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	3 270	3 095
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC	20 000	20 000
Total des liquidités mobilisables	23 272	23 097

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux et de sociétés de financement municipales. En vertu de la Loi sur la SADC, la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 septembre 2015, elle pouvait emprunter jusqu'à 20 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. En cas de nécessité, la Société peut aussi emprunter des fonds supplémentaires selon un montant approuvé par le Parlement, en vertu d'une loi de crédits.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de s'assurer que tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport trimestriel sont conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés, condensés et non audités, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie à la date de clôture de ces états financiers trimestriels consolidés condensés et pour les périodes considérées.

La présidente et première dirigeante,



Michèle Bourque

Le vice-président, Finances et Administration, et directeur financier,



Anthony Carty

Ottawa, Canada
Le 10 novembre 2015

Ottawa, Canada
Le 10 novembre 2015

États financiers consolidés condensés

État consolidé condensé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 septembre 2015	31 mars 2015
ACTIFS			
Trésorerie		1 840	1 584
Titres de placement	4	3 228 287	3 042 059
Actif d'impôt exigible		-	180
Clients et autres débiteurs	5	73	1 521
Sommes à recouvrer d'actifs en liquidation		3 380	2 876
Paiements anticipés		214	198
Immobilisations corporelles		5 559	5 886
Immobilisations incorporelles		5 474	5 772
TOTAL DES ACTIFS		3 244 827	3 060 076
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		3 127	4 651
Passif d'impôt exigible		427	-
Produits tirés des primes différés		1 141	-
Incitatif à la location différé		1 129	1 186
Avantages du personnel		2 969	2 889
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	6	1 350 000	1 250 000
Passif d'impôt différé		726	723
Total des passifs		1 359 519	1 259 449
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		1 885 308	1 800 627
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		3 244 827	3 060 076

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
		2015	2014	2015	2014
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES					
Produits tirés des primes		90 509	69 837	181 017	139 682
Produits tirés des placements		10 000	10 162	19 870	20 024
Autres		4	4	5	29
		<u>100 513</u>	<u>80 003</u>	<u>200 892</u>	<u>159 735</u>
CHARGES					
Charges d'exploitation	7	9 229	9 269	18 203	18 623
Recouvrement de sommes radiées		(2 603)	(2 876)	(2 603)	(2 876)
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts		(50 000)	-	100 000	50 000
		<u>(43 374)</u>	<u>6 393</u>	<u>115 600</u>	<u>65 747</u>
Résultat net avant impôt		143 887	73 610	85 292	93 988
Charge d'impôt		396	270	611	401
RÉSULTAT NET		<u>143 491</u>	<u>73 340</u>	<u>84 681</u>	<u>93 587</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE	
Solde au 30 juin 2015	1 741 817
Résultat net et total du résultat global	143 491
Solde au 30 septembre 2015	1 885 308
Solde au 30 juin 2014	1 588 776
Résultat net et total du résultat global	73 340
Solde au 30 septembre 2014	1 662 116
SEMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE	
Solde au 31 mars 2015	1 800 627
Résultat net et total du résultat global	84 681
Solde au 30 septembre 2015	1 885 308
Solde au 31 mars 2014	1 568 529
Résultat net et total du résultat global	93 587
Solde au 30 septembre 2014	1 662 116

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	2015	2014 (retraités) Note 3	2015	2014 (retraités) Note 3
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net	143 491	73 340	84 681	93 587
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie				
Dotation aux amortissements	604	567	1 204	1 162
Produits tirés des placements	(10 000)	(10 162)	(19 870)	(20 024)
Charge d'impôt	396	270	611	401
Charge au titre des avantages du personnel	77	91	155	181
Paiement au titre des prestations définies	-	(59)	(75)	(75)
Variation du fonds de roulement :				
Augmentation (diminution) de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(50 000)	-	100 000	50 000
Diminution des primes à recevoir	90 456	69 810	-	-
Diminution (augmentation) des paiements anticipés	108	(118)	(16)	(140)
Diminution des clients et autres débiteurs	1 442	32	1 448	1
Augmentation des sommes à recouvrer d'actifs en liquidation	(504)	(2 876)	(504)	(2 876)
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	(478)	(2 072)	(1 524)	(2 187)
Augmentation des produits tirés des primes différés	991	938	1 141	1 020
Diminution de l'incitatif à la location différé	(28)	(28)	(57)	(57)
Intérêts reçus	18 818	12 733	35 053	27 529
Impôt sur le résultat payé	-	-	-	-
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	195 373	142 466	202 247	148 522
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(319)	(310)	(577)	(639)
Achat de titres de placement	(361 122)	(1 418 483)	(591 614)	(2 748 555)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	167 128	1 276 086	390 200	2 600 026
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(194 313)	(142 707)	(201 991)	(149 168)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 060	(241)	256	(646)
Trésorerie, au début	780	294	1 584	699
Trésorerie, à la fin	1 840	53	1 840	53

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Notes complémentaires

1 – Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfiques, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. La Société doit remplir son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres tout en s'efforçant de réduire au minimum les pertes qu'elle est susceptible d'encourir.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci et établir une institution-relais.

La Société est mandataire de Sa majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

Le 10 novembre 2015, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor ; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2015 et relatifs à l'exercice terminé à cette date, qui sont inclus dans le Rapport annuel 2015 de la SADC.

Les états financiers trimestriels consolidés condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de l'obligation au titre des prestations définies, qui sont comptabilisées selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que de la somme reçue en échange d'un passif.

2 – Principales méthodes comptables

Sauf pour les exceptions notées ci-après, la Société a utilisé les mêmes méthodes comptables pour préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés que pour les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2015 et pour l'exercice terminé à cette date.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers consolidés condensés trimestriels, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2015 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont été également les mêmes.

Recouvrement de sommes radiées

Les réclamations à recouvrer à même les actifs des institutions membres faillies sont radiées s'il n'est pas réaliste d'en attendre le recouvrement. Toutefois, en cas de recouvrement ultérieur, ou si le recouvrement est quasi certain, celui-ci est comptabilisé dans l'état consolidé condensé du résultat global.

Obligation au titre des prestations définies

À la fin de chaque exercice, la Société effectue une évaluation actuarielle pour établir la valeur actualisée de son passif au titre des prestations définies. Les écarts actuariels qui ressortent de cette évaluation sont comptabilisés immédiatement en résultats non distribués, en tant qu'autres éléments du résultat global.

Aucune évaluation actuarielle n'a été faite en date du 30 septembre 2015 et du 30 septembre 2014. Par conséquent, aucun écart actuariel n'a été comptabilisé.

3 – Retraitement du tableau consolidé condensé des flux de trésorerie pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2014

Au cours de l'exercice 2014-2015, après avoir réexaminé la présentation et le classement de ses flux de trésorerie, la Société a reclassé certains éléments entre les activités d'investissement et les activités d'exploitation afin de donner une image plus précise de leur nature. La Société a exclu de ses activités d'investissement l'amortissement des primes et des escomptes, ce qui a entraîné un ajustement des produits tirés des placements inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Elle a retraité le tableau consolidé condensé des flux de trésorerie du trimestre et du semestre terminés le 30 septembre 2014 pour le rendre conforme à la présentation adoptée pour la présente période. Les modifications apportées sont résumées dans le tableau suivant :

Trimestre terminé le <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2014	Ajustement	30 septembre 2014 <i>(retraités)</i>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Produits tirés des placements, montant reçu	10 766	1 967	12 733
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achat de titres de placement	(1 442 414)	23 931	(1 418 483)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	1 301 984	(25 898)	1 276 086

Semestre terminé le <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2014	Ajustement	30 septembre 2014 <i>(retraités)</i>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Produits tirés des placements, montant reçu	22 816	4 713	27 529
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achat de titres de placement	(2 865 744)	117 189	(2 748 555)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	2 721 928	(121 902)	2 600 026

4 – Titres de placement

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Terme à courir 30 septembre 2015			
	90 jours ou moins	de 91 jours à 1 an	de 1 à 5 ans	Total
Bons du Trésor	53 258	-	-	53 258
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,77	-	-	0,77
Obligations	288 410	434 579	2 452 040	3 175 029
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,13	1,16	1,28	1,25
Total des titres de placement	341 668	434 579	2 452 040	3 228 287
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,08	1,16	1,28	1,24

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Terme à courir 31 mars 2015			
	90 jours ou moins	de 91 jours à 1 an	de 1 à 5 ans	Total
Bons du Trésor	21 260	29 816	-	51 076
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,63	0,98	-	0,83
Obligations	165 887	426 586	2 398 510	2 990 983
Rendement effectif moyen pondéré (%)	2,01	1,20	1,32	1,34
Total des titres de placement	187 147	456 402	2 398 510	3 042 059
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,85	1,19	1,32	1,33

Le tableau suivant donne une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la Société.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2015			31 mars 2015
	Coût amorti	Profits latents bruts	Juste valeur	Juste valeur
Bons du Trésor	53 258	23	53 281	51 157
Obligations	3 175 029	41 672	3 216 701	3 044 292
Autres	-	-	-	-
Total des titres de placement	3 228 287	41 695	3 269 982	3 095 449

Le tableau ci-après résume la qualité du crédit des titres de placement de la Société, selon leur notation de crédit.

Cotes de crédit <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2015	31 mars 2015
AAA	2 929 514	2 755 067
AA+	56 290	56 815
AA	146 486	105 437
AA-	-	43 237
A+	95 997	81 503
Total des placements	3 228 287	3 042 059

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

5 – Clients et autres débiteurs

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2015	31 mars 2015
Clients	73	53
Autres débiteurs	-	1 468
Total des clients et autres débiteurs	73	1 521

Au 31 mars 2015, les autres débiteurs se résument à un effet à recevoir le 30 juin 2015.

6 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société en ce qui a trait aux sorties futures d'avantages économiques résultant de l'obligation de la Société d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres dans le cas d'une faillite. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise à l'incertitude relative au montant et au moment des pertes. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après:

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Provision pour pertes liées à l'assurance- dépôts
Solde au 31 mars 2015	1 250 000
Augmentation de la provision	150 000
Solde au 30 juin 2015	1 400 000
Diminution de la provision	(50 000)
Solde au 30 septembre 2015	1 350 000

7 – Charges d'exploitation

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2015	2014	2015	2014
Salaires et autres frais de personnel	5 433	5 044	10 680	10 232
Honoraires et autres frais	792	1 294	1 451	2 226
Frais généraux	722	761	1 609	1 645
Locaux	889	869	1 780	1 730
Traitement de données	424	349	935	945
Dotation aux amortissements	604	567	1 204	1 162
Sensibilisation du public	421	412	640	764
	9 285	9 296	18 299	18 704
Recouvrement de charges	(56)	(27)	(96)	(81)
Total des charges d'exploitation	9 229	9 269	18 203	18 623

8 – Transactions entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des opérations avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.